

SAINT PAL DE SENOUIRE
CONSEIL MUNICIPAL
08 DECEMBRE 2022

Secrétariat de Mairie

Départ en retraite le 31 janvier 2022 de Xavier Guillemot Secrétaire de Mairie depuis le 1^{er} septembre 1980.

Création de poste de secrétaire de mairie contractuelle le 05 décembre 2022

Recrutement d'une Secrétaire de Mairie : après délibération et vote à l'unanimité, Christelle MONTEILLET est recrutée au poste de Secrétaire de Mairie pour un CDD d'un an à mi-temps.

Salle de Fêtes

- Incident : Alain Fouillit fait le point sur la porte de la salle des fêtes cassée lors d'une soirée familiale. Les assurances ont été contactées et un expert, après avoir annulé un premier rendez-vous, se rendra sur place le 2 février 2023.
- Commission de sécurité : Le Maire a donné un avis favorable au reclassement administratif de la salle des fêtes (4^{ème} catégorie à la 5^{ème} catégorie).
- Travaux : La rénovation de la salle des fêtes va débiter en 2023. Elle est subventionnée par la DETR et le Département (Une prolongation d'un an a été accordée par la Présidente Marie Agnès Petit.)
- Règlement et contrat de location : La commission créée se réunit le lundi 12 décembre 2022 pour finaliser les documents.

Eau potable

- Compteur : Une demande de branchement au village de la Bastide est parvenue en Mairie. Le nouveau compteur a été posé. Les frais sont à la charge du demandeur.
- Consommation : Au village de Juillard une grosse consommation est étudiée. Le Conseil Municipal décide de facturer les m3 enregistrés par le compteur. Le problème se situe après le compteur donc sous la responsabilité du propriétaire.
- Un devis de réparation du système de télésurveillance est accepté. À noter que notre assurance contactée n'a pas donné suite.

Lieu de rencontre

Alain Fouillit fait le compte rendu de la dernière rencontre avec le CAUE et le Parc Livradois Forez. Le très gros projet monté par les services ne correspond pas à l'attente de la Commune (530 000 €). D'autres solutions plus adaptées sont à l'étude.

CCRHA

M. Le Président invite l'ensemble des conseillers municipaux des communes de Couteuges, Salzuit, Berbezit, Saint Austremon, Varennes Saint Honorat et Saint Pal de Senouire pour une réunion de Comité de secteur.

SICTOM

Gilles Vessayre fait le compte rendu de la réunion.

Le Sictom des Monts du Forez disparaîtra le 1er janvier 2024 et sera englobé par l'agglomération du Puy en Velay. Quid des tournées et de l'utilisation des déchèteries par les habitants de St Pal de Senouire. Une entente devra être trouvée entre les deux communautés CAPEV et CCRHA.

Aide au ravalement de façade

Pour rappel, la communauté de communes des Rives du Haut Allier, peut accompagner les communes dans la mise en œuvre d'un dispositif d'aide au ravalement de façade. Pour en

bénéficiaire, une contractualisation entre la commune et la CCRHA est indispensable.
Après délibération et vote, le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite à ce projet car le budget communal ne le permet pas.

Téléphonie mobile

Le Point est fait sur le projet d'implantation de l'antenne relai au bourg.
À la suite des remarques du Conseil Municipal, la Préfecture et la Sous-Préfecture n'ont pas donné de réponse.
La signature du Permis de Construire est suspendue jusqu'à réception des informations demandées à la Préfecture.

Voirie

Une remise en état d'un chemin aux «Quatre routes» est programmée.
Les propriétaires riverains seront contactés.

Entretien des berges

Un programme est lancé par la CCRHA et le SMAA.
La Société de Pêche de La Haute Senouire contactée a proposé de réaliser des travaux piscicoles sur le ruisseau des Moulys entre Juillard et Moulys (environ 2 kms). Ces travaux consisteraient donc en l'égagement et la suppression de végétaux, arbrisseaux ainsi que le nettoyage d'embâcles.
En effet, l'objectif de ce projet est d'améliorer la pratique de la pêche sur ce parcours et de redonner vie à ce tronçon de rivière complètement obstrué par endroits.
Le linéaire concerné serait d'environ 600 mètres et demanderait deux à trois journées de travail.
Le Conseil Municipal a accepté cette proposition et la transmettra à la CCRHA.

Nettoyage chemin de Combelles

Gilles Vessayre fait le compte rendu du nettoyage. Le chantier s'est très bien déroulé.

Village de Combres

Une demande d'achat est parvenue en mairie.
Le Conseil Municipal refuse la vente à l'unanimité. Il s'agit en effet d'un terrain acquis par la commune très récemment pour l'élargissement de la rue.
Cependant ce qui reste suite aux travaux peut être mis à disposition si les habitants du village donnent leur accord. Ils seront consultés par Annie Filaire conseillère municipale de Combres.

Concert de Noël

Le Conseil Municipal donne son accord pour l'organisation d'un concert de Noël le mercredi 28 décembre 2022 à 15 heures, proposé par la Famille Tillard de La Grange. Les responsables religieux sont co-organisateurs. La Commune offrira une petite collation chaude à l'issue de la représentation.

Calendriers

Les calendriers 2023 et 2024 élaborés par Claude Tisseur seront distribués.

Bons d'achat de Noël

Le Conseil Municipal décide que le personnel communal recevra un bon d'achat pour Noël comme chaque année.

Naissance

Naissance d'Alice petite fille de Claude Tisseur 1^{er} adjoint. Un cadeau sera offert. Félicitations aux parents et aux grands parents Une vie douce et sereine pour la petite Alice

Sainte Barbe La Chaise Dieu
Gilles Vessayre représentera la Commune.

Convention déneigement
La Commune de Berbezit a accepté la convention de déneigement.

Vœux
Les vœux de la Municipalité se dérouleront le 15 janvier 2023.
Les décorations de Noël seront installées comme à l'accoutumé.